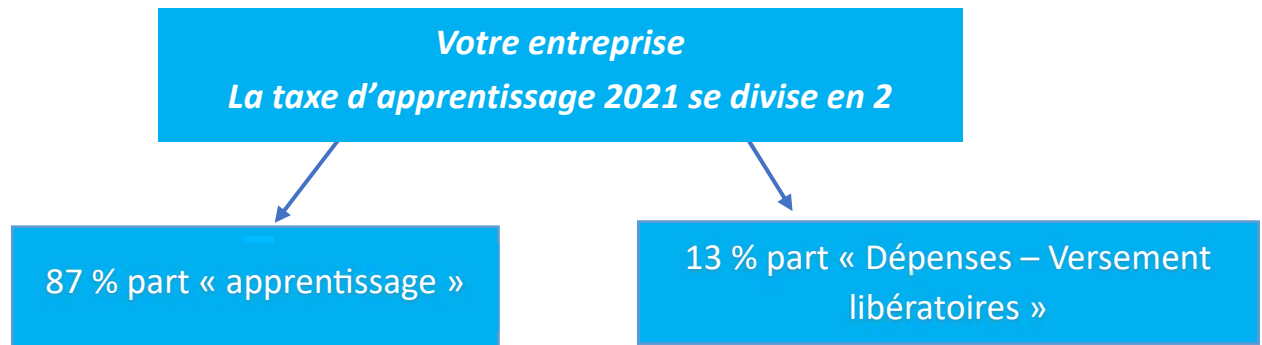


Mettez le cap sur l'innovation !

Soutenez l'école d'ingénieurs SeaTech en nous versant la TA

Nouvelle réforme : nouvelles modalités de collecte et de versement



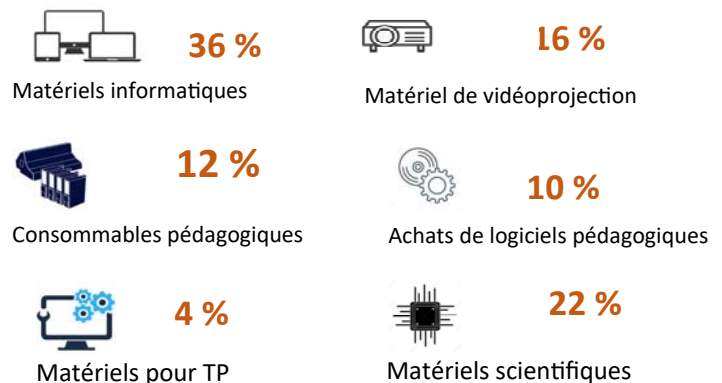
Cette part peut être versée à SeaTech
Notre n° UAI : 0831443T

Taux net d'emploi des diplômés de l'école à 6 mois



88 %

Utilisation de la taxe d'apprentissage en 2020



3 étapes pour verser votre taxe à SeaTech :



Fléchez votre taxe d'apprentissage
vers SeaTech



Envoyez votre paiement à l'Agent comptable
de l'Université de Toulon avant le 31 mai 2021



Recevez un acquit libératoire

PAIEMENT PAR CHEQUE

A l'ordre de l'Agent Comptable de
de l'Université de Toulon – CS 60584
83041 TOULON CEDEX 9

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

En envoyant votre réponse de versement
à l'Agent comptable de l'Université de Toulon
qui vous communiquera les coordonnées
bancaires de l'établissement : agence-comptable@univ-tln.fr

PAIEMENT EN LIGNE

via notre plateforme de paiement en ligne

CONTACTEZ NOUS !

Pôle Relations Ecole/Entreprise – Christiane MORLET

CS 60584 – 83041 TOULON CEDEX 9 - ☎ 04 94 14 25 57 – ✉ ecole-entreprise@seatech.fr